

COMPTE-RENDU

CONSEIL DE QUARTIERS CENTRE DU 20 JUIN 2023

Le conseil de quartiers Centre s'est réuni le mardi 20 juin 2023 dans les Salons de la Mairie sous la présidence de Madame Maribel AVILES CORONA, maire-adjointe.

Etaient présents à la séance :

Pour le collège élus : Thierry ATLAN, Stéphanie BARRÉ-PIERREL, Mylène DIBATISTA.

Pour le collège des acteurs socio-économiques : Anne GESTIN, Bertrand MARTIN, Catherine MUNROOP, Zohra ZOUAOUI.

Pour le collège des habitants : Mireille DAPOIGNY, Ahmed HADJALI, Mohamed Amine HAJJOUNI, Yann KERVENNAL, Nacera PHILIPPE, Laurence RUFFION, Mohand SERRAYE.

Excusés : Philippe BOURIACHI, Roselyne CHARLES-ELIE-NELSON, Renaud LERUDE, Cécilia CORTES-MANCILLA, Mickael RANDOT, Sylvie GRISON, Mohamed Amine HAJJOUNI, Yann KERVENNAL.

Ordre du jour :

- I. Déploiement du plan canicule
- II. Présentation de l'analyse des besoins sociaux
- III. Informations sur les aménagements et réhabilitations en cours
- IV. Les événements marquants du trimestre
- V. Informations diverses

Maribel Aviles Corona ouvre la séance à 19H10 et introduit la réunion.

Le compte rendu du précédent conseil de quartier du 21 mars 2023 est approuvé.

Maribel Aviles-Corona remercie les conseillers qui ont participé aux balades autour du quartier qu'elle avait proposées et qui ont permis une prise de connaissance du terrain.

I. Déploiement du plan canicule

Maribel Aviles-Corona rappelle le contexte dans lequel le plan canicule national a été élaboré et comment il a été décliné au niveau local.

Des dispositions particulières ont été prises dans les équipements municipaux :

- dans les crèches : au moins une pièce climatisée
- dans les écoles maternelles : tous les dortoirs climatisés
- dans les écoles élémentaires : un climatiseur dans une salle d'activité
- dans les accueils de loisirs maternels : les dortoirs et une salle d'activité climatisés
- dans les accueils de loisirs élémentaires : une salle d'activité climatisée

Pour les seniors : 1 salle climatisée à Méliès et Neruda.

De plus, des lieux privés sont climatisés et accessibles : Orlydis et le Saule cendré.

Stéphanie Barré-Pierrel explique qu'aux côtés des services et des élus, les conseillers de quartier ont un rôle à jouer dans la déclinaison et la réussite de ce plan canicule, par une écoute locale auprès des habitants, par une veille solidaire en direction des voisins, et parmi ceux-là, les plus fragiles et exposés. Cette mission s'apparente à un rôle d'ambassadeur de terrain, qui vise à informer, mais aussi à alerter en cas de nécessité.

La feuille d'inscription au registre des personnes vulnérables (personnes âgées de plus de 65 ans ou en situation de handicap, lorsqu'elles sont fragiles et isolées et qu'elles vivent à leur domicile) est distribuée aux conseillers mais ce n'est pas à eux de remplir ce document pour le compte d'une autre personne, il s'agit de diffuser l'information.

Les personnes vulnérables sont invitées à se faire recenser en remplissant le formulaire disponible à l'accueil du centre administratif et en ligne sur le site de la ville. Il est possible également de faire son inscription par téléphone au 01.49.90.21.33 ou de retourner le document à l'adresse mail direction.autonomie@mairie-orly.fr. Un contact quotidien sera organisé en cas d'alerte préfectorale afin de s'assurer du bien-être et de la sécurité des personnes recensées. En cas de difficulté, les services de la ville interviendront pour apporter une aide et un soutien à domicile.

Les bénéficiaires du dispositif 2022 ont reçu un courrier pour renouveler leur inscription sur le registre 2023, les partenaires ont également reçu un courrier les informant de la possibilité d'inscrire leurs bénéficiaires, sous réserve de leur accord. Enfin, une communication a été proposée dans ONV du mois de mai pour s'inscrire sur le registre.

La cartographie des lieux rafraîchis et des points d'eau disponibles au public est présentée (voir dernière page du présent compte-rendu).

Echanges avec les conseillers de quartier

- Orlydis, lieu rafraîchi mais y'a-t'il un dispositif particulier mis en place en cas de canicule ?

Réponse : il n'y a pas de convention spécifique entre la Ville et Orlydis mais l'accès à Leclerc en cas de canicule est prévu dans le plan.

- Manque de stores dans les écoles et les centres de loisirs ainsi que dans certains logements de Valophis pourtant situés plein Sud

Réponse : le remplacement des stores dans toutes les écoles est prévu en 2023 – 2024.

Concernant les logements, c'est du ressort des bailleurs mais l'information sera remontée.

Précision : concernant Valophis, il n'y a, à ce jour, pas de programmation de travaux d'installation de stores mais cette préoccupation a été transmise à la Direction.

- Le « Potager sucré salé » a un problème avec ses récupérateurs d'eau qui sont vides, la Ville pourrait-elle intervenir ?

Réponse : le problème venait d'une gouttière bouchée. Les services techniques municipaux sont intervenus fin juin pour remettre en état de fonctionnement cette gouttière et remplir les cuves avec de l'eau de récupération.

- Les berges de Seine sont un lieu un peu plus frais mais difficilement accessible, notamment en vélo.

Réponse : des projets d'aménagement des berges de Seine sont prévus mais pas à court terme. Dans l'attente, les services travaillent à faciliter les accès.

- Est-il possible d'installer place G. Viens des grandes bâches et des brumisateurs ?

Réponse : 3 fontaines brumisateurs ont été installées dans la ville (Centre administratif, Saint-Exupéry, Mermoz) mais il n'en est pas prévu d'autres cet été, la Ville ayant anticipé sur un arrêté sécheresse de la préfecture qui obligerait à des économies d'eau.

Précision : un arrêté préfectoral de franchissement du seuil de vigilance de la Seine et de la Marne a d'ores et déjà été pris le 16 juin 2023, déclenchant des mesures de sensibilisation et de surveillance, et appelant les particuliers comme les professionnels à faire preuve de civisme et à appliquer les règles de bon usage et d'économie d'eau.

De plus, il est recommandé, en cas de canicule, de ne pas sortir aux heures les plus chaudes de la journée.

- Il avait été demandé aux promoteurs d'installer des bacs d'eau sous les nouveaux immeubles. Qu'en est-il ?

Réponse : les jardiniers municipaux utilisent pour arroser de l'eau de récupération de la Piscine municipale et du bassin situé sous la place du marché. Concernant les promoteurs, l'installation de bacs récupérateur d'eau n'est pas obligatoire.

II. Présentation de la démarche de l'analyse des besoins sociaux

Mme Céline Rouiller, Directrice Générale Adjointe du pôle Santé, social et services à la population, présente la restitution du portrait social, étude réalisée par le cabinet Compas.

C'est une démarche obligatoire pour les CCAS, une analyse des populations partagée avec l'ensemble des acteurs publics concernés, point de départ pour réfléchir sur les problématiques sociales du territoire. La phase 1 est une analyse sociodémographique, la phase 2 sera une mise en œuvre des actions.

Faits marquants du portrait social :

- Le peuplement

24 361 habitants au recensement 2020 à Orly. Après plusieurs années de stagnation, la ville poursuit sa croissance engagée depuis 2009 et connaît une croissance plus forte que le Val-de-Marne. Les jeunes ménages sont plus nombreux à arriver qu'à quitter la commune. La ville reste familiale, elle se rapproche de l'environnement immédiat mais se distingue toujours par une taille plus grande des ménages.

- Familles, enfance, jeunesse

Les ménages aujourd'hui à Orly :

- 33% de couples avec enfants
- 16% de couples sans enfants
- 17% de familles monoparentales
- 32% de personnes seules

Les familles sont plus représentées que dans le Grand-Orly Seine Bièvre (+9 points), que dans le Val-de-Marne ainsi qu'en France métropolitaine.

4153 familles en 2019 à Orly :

- 71% de familles avec 1 ou 2 enfants et 29% de familles nombreuses.
- Sur la dernière période, la ville compte 425 familles supplémentaires.
- Tous les types de familles ont progressé sur la dernière période.
- Les familles monoparentales ont vu leur nombre progresser plus fortement (+203).

7096 mineurs en 2019 soit 29% de la population avec + 1698 mineurs depuis 2008, notamment des 11-17 ans et une augmentation des moins de 5 ans depuis 2013.

Les fragilités des enfants sont plus fortes dans la commune que dans l'environnement géographique.

- Les seniors

4014 seniors (60 ans et +), soit 16% de la population., chiffre en augmentation qui traduit un vieillissement de la population qui reste cependant modéré. Cela pose la question de l'adaptation du territoire et des services au vieillissement, le maintien à domicile et l'aide quotidienne en direction des aînés.

- Les fragilités sociales

50 % de la population vit avec plus de 1597 € mensuels. 1000 personnes supplémentaires sous le seuil de pauvreté depuis 2012. 38% des ménages vivant sous le seuil de pauvreté ne résident pas dans le parc social.

12% de chômeurs à Orly, notamment des jeunes (13% des jeunes sont au chômage).

Concernant la mobilité, on constate un usage modéré de la voiture pour les déplacements domicile-travail mais une fragilité d'une partie de la population avec la mise en place à venir de la ZFE.

Des fragilités aussi dans le domaine de la santé : l'indice de besoins potentiels en santé à Orly est 24, supérieur à l'indice du Grand-Orly Seine Bièvre, du Val-de-Marne et de la France métropolitaine.

- Synthèse et pistes de travail

1- Les familles

- La ville reste un territoire fondamentalement familial, et le restera dans les années à venir.
- Comment interroger l'offre de service local à destination des familles ?

2- La jeunesse

- Le territoire est un territoire dans lequel la jeunesse occupe une place importante.
- Quelles politiques publiques en faveur des jeunes ?

3- Les publics fragiles

- Ville toujours populaire, Orly accueille un grand nombre de ménages en difficultés : familles monoparentales, jeunes ni en emploi ni en formation, travailleurs pauvres, etc.
- Comment identifier ces publics ? Comment les toucher ? Comment intervenir auprès d'eux ? Comment faire évoluer nos réponses ?

Echanges avec les conseillers de quartier

- On constate dans la présentation qu'en schématisant, les personnes plus aisées, âgées et seules sont généralement dans la partie Ouest de la ville, laissant à l'Est les familles plus pauvres dans le logement social. Comment est-on arrivé à cette situation qui semble perdurer ?

Réponse : attention les cartes présentées sont des statistiques d'évolution, elles ne traduisent pas la réalité de terrain et toute l'action de la Ville en matière de renouvellement urbain (logement, décloisonnement, mixité, accompagnement parcours résidentiel, remodelage de la ville...) depuis de nombreuses années. Les opérations dans le cadre de l'ANRU s'échelonnent sur le long terme.

- Les opérations de renouvellement urbain et les démolitions entraînent des départs de familles en difficulté.

Réponse : il y a des démolitions et l'objectif est de favoriser la mixité en ne reconstruisant pas systématiquement des logements sociaux au même endroit mais personne n'est jeté dehors, 96 % des relogements se font sur Orly.

III. Informations sur les aménagements et réhabilitations en cours Les événements du quartier, de la ville et informations diverses

Mohand Serraye

Secteur Noyer Grenot

- Réhabilitation de la résidence (ascenseurs)

Les travaux d'installation d'ascenseurs devraient se terminer en septembre 2023. Il est prévu que les ascenseurs de tout l'immeuble soient mis en service une fois que les travaux seront terminés et qu'une autorité de contrôle sera passée, donc une mise en route globale.

Précision : la mise en service des premiers ascenseurs Noyer Grenot a finalement lieu dès le 5 juillet. Les 9 adresses concernées sont les suivantes : 16 à 32 rue du Noyer Grenot. Les locataires concernés ont reçu une lettre d'information avec des recommandations d'utilisation. Les ascenseurs desservant les autres cages d'escalier de Noyer Grenot sont encore en cours de travaux et devraient pouvoir être mis en service d'ici l'automne.

- Espace canin

Suite à la résidentialisation du secteur Noyer Grenot, Valophis a rétrocédé à la Ville l'allée située entre la rue Molière et la rue Noyer Grenot. Dans cette allée, à l'arrière de l'immeuble en S, il avait été souhaité la transformation de l'aire de jeux non utilisée en espace canin, à titre expérimental. Des travaux provisoires ont été réalisés l'été dernier et l'espace canin a ouvert il y a un an.

Après un an, il s'avère que cet espace canin expérimental n'est pas très utilisé par les propriétaires de chiens du quartier. De plus, lors du dernier rendez-vous urbain sur la PAP du 27 mai, les habitants présents ont indiqué que l'espace canin continuait à être source de bruit, ce qui gêne beaucoup les habitants du bâtiment Noyer Grenot. L'expérimentation ne semble donc pas très positive.

Il est proposé que l'on se donne jusqu'au prochain conseil pour faire un groupe de travail pour des nouvelles propositions pour cet espace.

Les conseillers font part de leurs inquiétudes concernant la prolifération de chiens potentiellement dangereux mais qui sont issus de croisements et donc ne rentrent pas dans la catégorie 1 et 2 des chiens dangereux.

Il est précisé que lorsque le service Hygiène de la Ville est saisi, un rapport est fait à la police.

Rue du Nouvelet

Renouvellement complet du trottoir de la rue du Nouvelet afin d'améliorer la sécurité et le confort des piétons. Il s'agit de rehausser le trottoir et de faire une signalisation et un marquage au niveau du parking de la copropriété pour sécuriser le cheminement piétons. Les travaux sont terminés début juillet.

IV. Les événements marquants du trimestre

Mylène Dibastista

- Forum de l'emploi du 12 avril
- Conseil interquartier mardi 9 mai 2023 à l'école Georges Méliès

Présentation de 3 lieux de formation à Orly, Lycée Armand Guillaumin par le proviseur M. David Falguera, LEA-CFI par Mme Cindy Louisor chargée de promotion de l'établissement et l'école Georges Méliès par son directeur fondateur M. Franck Petitta.

- Distribution des fleurs les 10 et 12 mai : 114 personnes mercredi 10/05 et 106 personnes vendredi 12/05.
- Orly en fête, les 9 10 et 11 juin

V. Informations diverses

- Mercredi ensemble Fête de la musique, 21 juin, au centre social Andrée Chedid de 14h à 18h
- Vide-grenier familial, 25 juin, sur la place du marché du vieil Orly
- Orly sous le soleil, du 10 juillet au 25 août

Programme : OKLM les mercredis de 17h à 21h dans les quartiers, les activités en famille, les animations à la piscine, les animations jeunesse, les matinées seniors, les RDV du sport, les soirées du vendredi au Parc Méliès, ciné plein air et spectacles, les grandes sorties de l'été intergénérationnelles, jeunesse et seniors (inscriptions mercredi 28 juin de 17h à 21h dans les salons de la mairie), Cinéma et médiathèque.

- Bal et feu d'artifice, 13 juillet au Parc des saules
- Forum du temps libre et du sport, 9 septembre, de 10h à 17h au parc du Grand Godet
- Portes ouvertes du Centre social Andrée Chedid, Mercredi 13 septembre 2023
- Journées du patrimoine, 16 et 17 septembre

La parole aux conseillers de quartier

- Problème des caméras installées chez des particuliers qui ne respectent pas la réglementation (vue sur les voisins).

Réponse : démarche à faire auprès de la CNIL

Précisions : comme indiqué dans le compte rendu du conseil de quartier de mars 2023, la réglementation précise bien que les particuliers ne peuvent filmer que l'intérieur de leur propriété et ainsi respecter la vie privée des voisins, des visiteurs et des passants. Si un dispositif installé par un particulier ne respecte pas ces règles, il est possible de saisir :

- le service des plaintes de la CNIL
- les services de police
- le procureur de la République ou le tribunal civil

- Inquiétudes des parents d'élèves et des enseignants pour la rentrée prochaine

Réponse : Madame la Maire et les élus soutiennent les actions menées par les parents et enseignants et sont attentifs aux annonces de l'inspection académique. Un 2^e courrier de Madame la Maire a été adressée à l'Académie en juin.

- Rappel : trajet du 183 à modifier car il passe par un hangar démolit depuis 2 ans. Plus aucun passager ne descend ni ne monte à l'arrêt « Hangar numéro 6 » car il n'y a plus aucune entreprise. Par contre le fait de desservir cet arrêt met le bus dans les encombrements le matin.

Réponse : contact a été pris par le Cabinet avec la RATP. Le responsable transports étant en congés, un nouveau contact sera pris après le 15 juillet.

De plus, un conseil interquartier sur la thématique des transports sera organisé à l'automne.

Echanges avec le public

- Le système de chauffage prévu pour les nouvelles constructions Les Erables (Bois des Roses) est apparemment le gaz. Pourquoi ce n'est pas la géothermie ?

Réponse : le raccordement à la géothermie de ce programme n'est pas possible car le réseau ne passe pas rue Paul Vaillant-Couturier.

- Pourquoi ne prévoit-on pas un véritable Espace canin dans le quartier centre ?

Réponse : des travaux d'aménagement d'un espace canin sur la pelouse du Centre administratif étaient inscrits au budget 2023 mais n'avaient pas pu être retenus. Le projet sera reproposé pour le budget 2024.

- Problème récurrent du bruit du tram dans les courbes notamment au niveau du terminus G. Viens

Réponse : Kéolis nous avait informés ne pas avoir été autorisé à mettre en place un dispositif de graissage automatique des rails mais le graissage manuel est bien effectué régulièrement.

- Accès au toit du centre de loisirs élémentaires Andrée Chedid

Il est signalé que les enfants peuvent escalader le long du bâtiment et accéder au toit, ce qui peut être très dangereux.

Réponse : la Direction du Patrimoine et du Bâti est au courant du problème et va proposer l'inscription au budget 2024 des travaux de mise en sécurité.

- Arrêt de bus place G Viens non conforme et sans abri bus alors que 3 lignes de bus sont concernées par cet arrêt.

Réponse : la Ville relance les services compétents pour mettre en conformité cet arrêt.

- Question du relogement d'une des dernières occupantes de Racine.

Le cabinet se saisit de cette situation.

Maribel Aviles-Corona précise que lorsque les conseillers sont au courant de situations particulières difficiles, ils ne doivent pas hésiter à lui en faire part, y compris en dehors des réunions de conseil de quartier.

Prochain Conseil de Quartier Centre :
Mardi 10 octobre 2023 à 19h
Salons de la Mairie

La séance est levée à 21h.



- 1 Centre administratif municipal (RDC)
- 2 Centre de santé Gisele Halimi
- 3 Centre culturel RDC
- 4 Point d'Accès aux droits (PAD)



- 1 Parc Méliès
- 2 Square Saint exupery
- 3 Parc Jean Mermoz
- 4 Parc Jean Mermoz
- 5 9 All. du Lac



- 1 Square Alfred De Musset
- 2 Parc de l'oiseau
- 3 Parc Méliès
- 4 Centre commercial Orlydis



- 1 Parc du centre administratif
- 2 Square Saint exupery
- 3 Parc Jean Mermoz



- 1 Gymnase Marcel Cachin
- 2 Square Saint exupery

Fontaine à boire réfrigérée (eau potable)
 * disponible pendant les heures d'ouverture des fontaines
 Fontaine à boire non réfrigérée (eau potable)
 Point fraîcheur (eau non potable)
 Fontaine brumisateuse (eau non potable)
 Lieu rafraîchi
 Ventre glisse

